

Cote du document: EB 2014/113/R.22  
Point de l'ordre du jour: 11 a)  
Date: 11 décembre 2014  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-quatrième réunion

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ruth Farrant  
Directrice et Contrôleuse  
Division du Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2281  
courriel: r.farrant@ifad.org

Allegra Saitto  
Responsable par intérim  
Comptabilité et information financière  
Division du Contrôleur et des services financiers  
téléphone: +39 06 5459 2405  
courriel: a.saitto@ifad.org

#### Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent treizième session  
Rome, 15-16 décembre 2014

---

Pour: Examen

## Rapport du président du Comité d'audit sur la cent trente-quatrième réunion

1. Lors de sa cent trente-quatrième réunion, tenue le 24 novembre 2014, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour est adopté avec l'adjonction, sous la rubrique Questions diverses, d'une brève note d'information relative aux effets de l'appréciation du dollar des États-Unis sur les comptes de 2014.

Procès-verbal de la cent trente-troisième réunion du Comité d'audit

3. Le procès-verbal est adopté sans modification.

Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2015, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2015 et plan indicatif pour 2016-2017 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

4. Le compte rendu des discussions du Comité sur ce point est présenté dans un autre rapport, publié sous la cote EB 2014/113/R.3.

Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2015

5. Le Directeur du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA (AUO) a présenté le plan de travail d'AUO proposé pour 2014, en précisant que la sélection des audits à mener en 2015-2016 était fondée sur une estimation des risques et priorités institutionnels. L'accent sera mis sur l'élaboration d'une méthode d'audit à distance pour les bureaux de pays du FIDA, afin de pouvoir élargir la couverture des audits dans les limites des ressources disponibles d'AUO. Le plan proposé a pour but d'appuyer la réalisation des objectifs institutionnels par la direction et de contribuer à l'efficacité et à l'efficacite de l'institution.

6. Le Comité a été informé que, en matière d'enquêtes, les efforts se porteraient sur l'amélioration des procédures d'enquête et de sanction sur la base des résultats de l'examen externe récemment achevé, et qu'AUO intensifierait son action de sensibilisation à la lutte contre la corruption.

7. Le Directeur d'AUO a expliqué que, dans l'allocation budgétaire proposée pour 2015, les dépenses de personnel se situaient au même niveau qu'en 2014, l'augmentation ne portant que sur les dépenses hors personnel. AUO disposera ainsi d'une certaine souplesse dans l'utilisation de ressources externes pour les audits et pour les enquêtes.

8. L'assurance a été donnée au Comité qu'un rapport d'avancement lui serait soumis en septembre 2015 afin de l'informer d'éventuels changements apportés à ce plan.

9. Les membres du Comité ont approuvé le plan de travail et demandé des éclaircissements sur les points suivants: la mesure dans laquelle les résultats de l'audit des bureaux de pays faisaient l'objet de comparaisons en vue de repérer des problèmes systémiques; et le rôle que pourrait jouer AUO dans un examen du Cadre général d'emprunt, par exemple pour évaluer, sous l'angle du risque, les capacités du Département des opérations financières (FOD), ainsi que l'aptitude du FIDA, en termes de gestion des risques, à administrer les emprunts.

10. Le directeur d'AUO a précisé que des comparaisons étaient effectuées entre les résultats des audits des différents types de bureaux de pays, et que les rapports d'audit étudiaient les thèmes communs à ces résultats. Il a également expliqué qu'AUO menait une évaluation globale du risque lorsqu'il préparait son plan de

travail, et que les procédures supplémentaires suscitées par le Cadre général d'emprunt seraient incluses dans cette évaluation. Le Comité a été informé que, d'après le rapport d'audit publié par AUO au début de 2014 sur la gestion interne des placements, les contrôles appliqués dans ce domaine étaient satisfaisants.

11. La direction a décrit les améliorations apportées à la gestion des risques afférents au portefeuille de placements: création en 2013 d'une unité distincte pour la planification financière et l'analyse des risques, et poursuite des travaux d'élaboration d'un cadre de gestion des risques et de modèles de trésorerie plus complexes.
12. Le plan de travail d'AUO est considéré comme ayant été examiné et sera soumis pour confirmation au Conseil d'administration à sa cent treizième session, en décembre 2014. Le président a souligné que le plan de travail d'AUO pourrait, en 2015 ou 2016, être ajusté pour tenir compte des risques supplémentaires découlant de la mise en œuvre du Cadre général d'emprunt.

Examen annuel de l'Exposé de la politique de placement du FIDA

13. Après avoir resitué l'Exposé de la politique de placement dans son contexte, la direction en a rappelé la raison d'être. La révision effectuée en 2014 avait pour but de rationaliser les dispositions en la matière, en instaurant une limite unique pour la qualité de crédit de l'ensemble des catégories d'actifs, à savoir celle de valeur d'investissement.
14. Les autres changements apportés sont les suivants:
  - a) l'élimination des restrictions à l'admissibilité de certaines catégories d'actifs dans certains portefeuilles;
  - b) la catégorie "Liquidités opérationnelles" a été rebaptisée "Fonds de roulement".
15. Le Comité a demandé des éclaircissements sur la manière dont le Fonds gère son exposition au risque de change.
16. La direction a expliqué que l'exposition potentielle du Fonds au risque de change relevait, d'une part, de la gestion actif-passif et, d'autre part, de la gestion des flux de trésorerie en devises. Le Fonds atténue le premier de ces risques en rétablissant la valeur en droits de tirage spéciaux (DTS) du portefeuille de placements afin qu'elle concorde avec les engagements non décaissés au titre des prêts, actuellement tous libellés en DTS. La totalité des prêts étant libellée en DTS, il n'existe pas de décalage entre monnaie de décaissement et monnaie de remboursement et, partant, pas d'exposition au risque de change. L'octroi par le FIDA de prêts en une seule monnaie créerait une telle exposition. Par conséquent, le Fonds a chargé la Banque mondiale de réaliser une étude pour évaluer la couverture par le FIDA de son risque de change et pour partager les conclusions du projet pilote mené à l'Association internationale de développement (IDA) sur les prêts en une seule monnaie.
17. Le président invite la direction à présenter au Comité d'audit un document introductif sur les lacunes de l'actuelle politique de placement, incluant éventuellement une comparaison avec la politique de placement d'autres institutions financières internationales et leur expérience en la matière. Le document sur l'Exposé de la politique de placement est considéré comme ayant été examiné en vue de sa présentation à la cent treizième session du Conseil d'administration.

Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

18. La direction a expliqué que le document avait été modifié afin de préserver la structure de gouvernance approuvée par le Conseil des gouverneurs dans sa

résolution 132/XXVI, telle que modifiée en partie par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-deuxième session, en septembre 2004, aux termes de laquelle le transfert de ressources du Fonds fiduciaire AMACS vers le FIDA relève du Conseil d'administration, tandis que le Président décide du transfert de ressources du FIDA vers le Fonds fiduciaire. Il a également été expliqué que le surfinancement de l'AMACS, à hauteur de 11%, pouvait être considéré comme un minimum.

19. L'Exposé de la politique de placement du Fonds fiduciaire de l'AMACS est considéré comme ayant été examiné par le Comité en vue de sa présentation, pour examen, au Conseil d'administration, puis de sa soumission au Conseil des gouverneurs en février.

Rapport de situation sur l'élaboration du Cadre général d'emprunt du FIDA

20. Le Vice-Président adjoint, Département des opérations financières (FOD) a fait le point sur l'élaboration du Cadre général d'emprunt du FIDA. Il a précisé que le Cadre serait divisé en deux parties:
- a) Partie 1: emprunt auprès d'États souverains et d'institutions appuyées par un État; et
  - b) Partie 2: emprunt sur le marché.

Cette seconde partie sera élaborée par la direction, qui tiendra le Comité d'audit régulièrement informé de l'avancement des travaux et demandera, si nécessaire, des orientations.

21. La direction a présenté, en résumé, les autres questions examinées au cours des cinq réunions informelles du Comité d'audit et prises en compte dans le Cadre:
- a) exposé des raisons fondamentales justifiant le recours du FIDA à l'emprunt;
  - b) proposition précise de limite d'emprunt, tant au cours de la période couverte par FIDA10 que sous la forme d'un ratio d'endettement à long terme (dette/fonds propres);
  - c) possibilité de présenter une proposition au Conseil d'administration lorsque, de l'avis de la direction, les avantages d'un appui du FIDA à l'emprunt au moyen de ses propres ressources l'emportent sur les risques encourus;
  - d) définition de l'emprunt sur le marché comme une option à long terme, qui sera envisagée après réalisation d'une analyse approfondie par la direction et consultation du Comité d'audit et du Conseil d'administration en tant que de besoin;
  - e) raisons pour lesquelles l'octroi de prêts au FIDA pourrait intéresser des bailleurs de fonds;
  - f) mention explicite selon laquelle toutes les analyses de viabilité financière seront réalisées, y compris en ce qui concerne les dons que le FIDA peut recevoir d'autres sources;
  - g) propositions relatives aux procédures d'information du Conseil d'administration et à la stratégie de gestion des risques.
22. La direction a expliqué qu'un projet de texte pour la première partie avait été présenté à la sixième réunion informelle, mais que certains points restaient en suspens. Elle a dit espérer que ces questions seraient résolues à la prochaine réunion du Comité.
23. La direction a recommandé que le projet de première partie soit présenté au Comité d'audit en mars 2015, pour être ensuite soumis au Conseil d'administration pour approbation en avril 2015. Il a été confirmé que, la seconde partie du Cadre constituant une option à plus long terme, aucun calendrier n'a encore été établi pour son élaboration.

24. Les membres du Comité ont demandé des éclaircissements sur les prochaines étapes du processus d'approbation du Cadre général d'emprunt, et sur l'avis juridique à ce sujet, et ont rappelé à la direction qu'il était important d'élaborer la seconde partie du Cadre et de s'assurer que FOD disposait de capacités suffisantes pour gérer des emprunts extérieurs.
25. La direction s'est dite disposée à conclure les délibérations sur le Cadre à la prochaine réunion informelle, et a convenu que, si cette réunion débouchait sur un accord, le projet de Cadre pourrait être présenté au Conseil d'administration lors de son séminaire informel du 11 décembre 2014. Le Comité a été informé qu'un consultant extérieur avait été recruté pour aider le Fonds à rédiger la seconde partie du Cadre, et qu'un rapport de situation serait présenté au Comité en septembre 2015.
26. Le président a conclu ce point en demandant qu'une définition des fonds propres figure dans le Cadre général d'emprunt, aux fins du calcul du ratio d'endettement. Il a précisé en outre que les débats sur les questions en suspens se poursuivraient à la prochaine réunion informelle du Comité d'audit. La direction et les membres du Comité se sont déclarés favorables à la possibilité de présenter le projet de Cadre au séminaire informel du Conseil d'administration, début décembre 2014.

#### Programme de travail du Comité d'audit pour 2015

27. Présentant le programme de travail, le président a ouvert le débat en proposant quelques changements. Ces propositions ont été examinées conjointement à des suggestions formulées par d'autres membres.
28. En conclusion, le Comité d'audit a adopté le programme de travail en y ajoutant les points suivants:
  - a) examen de la méthodologie utilisée pour fixer le taux d'inflation et le taux de change retenus dans le budget administratif 2015 du FIDA (réunion de juillet);
  - b) examen d'un document de présentation de la politique de placement du FIDA (réunion de juillet, date provisoire);
  - c) examen de la mise en œuvre de la première partie du Cadre général d'emprunt (novembre 2015);
  - d) rapport d'avancement sur la mise en œuvre du Cadre général d'emprunt (date à déterminer en fonction de la date de mise à disposition de ce rapport).

#### Rapports d'audit de projets pour l'exercice 2013

29. La direction a fait le point sur la situation des rapports d'audit de projets et sur les activités y afférentes réalisées par le FIDA en 2013. La proportion d'opinions d'audit avec et sans réserve n'a pas évolué, 80% des projets environ obtenant une opinion sans réserve et 20% une opinion avec réserve.
30. La proportion de rapports d'audit présentés dans les délais impartis a augmenté, passant de 45% en 2012 à 58% en 2013. Dans les cas présentant des risques significatifs en matière de contrôle, il a été demandé aux projets concernés de préparer un plan d'action assorti d'un calendrier précis.
31. La direction a informé le Comité des améliorations prévues et apportées entre 2013 et 2014:
  - a) suite à la mise en place des décaissements en fonction du risque, le Fonds a mené, au quatrième trimestre 2014, une initiative pilote de soumission électronique des demandes de retrait;
  - b) entre 2012 et 2014, des forums sur la gestion financière ont été organisés à l'intention des projets et d'autres parties prenantes dans quatre régions; le forum pour l'Amérique latine se tiendra début 2015:

- c) les procédures de gestion financière ont été renforcées pour les fonds de l'Union européenne afin d'offrir davantage d'assurance, notamment à l'égard de la documentation des projets. La direction a rappelé que les exigences des bailleurs de fonds étaient plus complexes et rigoureuses que par le passé, et que, désormais, les auditeurs de la Commission européenne demandaient régulièrement au FIDA de leur présenter des preuves supplémentaires des contrôles effectués.
32. Le Comité a pris acte des avancées réalisées, et pris note du rapport de situation.  
Informations actualisées sur l'élaboration du Système prêts et dons
33. La direction a présenté les étapes franchies au cours des deux derniers mois sur le projet de remplacement du Système prêts et dons; une adaptation de l'application Flexcube a été effectuée en urgence pour éliminer des retards provoqués par le système dans le traitement des demandes de retrait multiples. En outre, les travaux ont commencé sur certaines adaptations et rapports qui avaient été mis en attente pendant le lancement du système. Après approbation interne, il est prévu que ces outils seront élaborés dans le cadre de la phase d'exécution 1.5, dont le coût estimé sera plafonné à 1 million d'USD.
34. Le budget total approuvé s'élève à 15,76 millions d'USD. Le coût global de ce projet, y compris la phase d'exécution 1.5, est actuellement estimé à 8,4 millions d'USD. Il resterait ainsi environ 7,3 millions d'USD à consacrer à la seconde phase du projet, dont le cadrage préliminaire a démarré.
35. Le Comité a pris note de ces informations.  
Rapports financiers régulièrement soumis au Conseil d'administration
36. La direction présente deux rapports pour examen au Comité d'audit:
- a) Ressources disponibles pour engagement
  - b) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2013.
37. La direction confirme que les ressources disponibles pour engagement au titre du programme de prêts et dons du FIDA sont désormais définies suivant le principe du flux de trésorerie durable. Il est supposé que les prêts ordinaires qui seront soumis pour approbation au Conseil d'administration en 2015 seront financés par l'emprunt que le FIDA a négocié avec la Banque de développement KfW, et que le FIDA ne conclura d'autres accords d'emprunt individuels avec la KfW que s'ils sont financièrement autonomes, c'est-à-dire qu'ils ne nécessitent pas le recours aux ressources propres du FIDA.
38. La direction a présenté une version actualisée de la performance du portefeuille de placements: pratiquement stable au troisième trimestre de 2014, elle se monte à 2,28% depuis le début de 2014.
39. Le Comité a demandé des précisions sur les points suivants: l'aptitude du Fonds à tirer des revenus suffisants du placement des fonds reçus de la KfW pour couvrir les coûts associés à cet emprunt; la raison pour laquelle les liquidités détenues doivent s'élever à 7% des actifs; les critères utilisés pour déléguer la gestion des portefeuilles de placements à des prestataires externes; et le motif justifiant les placements en obligations indexées sur l'inflation. La direction a répondu aux questions et fourni des explications.
40. L'examen des rapports s'est achevé sans autres commentaires.  
Questions diverses
41. La direction a informé le Comité d'audit de l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport à d'autres monnaies et des effets qu'aurait cette évolution sur les états financiers du FIDA. Il a été signalé au Comité que le Fonds avait subi une perte de

change de quelque 400 millions d'USD sur la conversion des prêts libellés en DTS, perte qui serait inscrite au compte de résultat. La direction a cependant expliqué que cette perte de conversion était un enregistrement purement comptable, qui n'aurait aucune incidence sur la situation globale de la trésorerie du Fonds, ni sur son volume d'activité.